



Séance ordinaire du conseil municipal Lundi 5 octobre 2015

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce cinquième jour d'octobre deux mille quinze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur : André Hudon, maire
Madame : Kathy Côté, conseillère siège 1
Messieurs: Eugène Miville, conseiller siège 3
Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame : Léda Villeneuve, conseillère siège 5
Monsieur: Marcel Lemieux, conseiller siège 6

Absence motivée de Monsieur le conseiller Louis Cayer

Formant quorum sous la présidence de Monsieur André Hudon maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous.

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} septembre 2015
5. Suivi au procès-verbal du 1^{er} septembre 2015
6. Correspondance
7. Administration
 - 7.1. Annulation des soldes restants
 - 7.2. Signature du contrat de l'agent de développement
 - 7.3. Nomination d'un vérificateur
 - 7.4. Demande de permis d'alcool
8. Gestion Financière
 - 8.1. Factures du mois
 - 8.2. Demande de dons et commandites
 - 8.3. Club de Vtt Les Avant-Gardistes 3 et 4 Roues inc.
9. Urbanisme
 - 9.1. Schéma d'aménagement – périmètre urbain
 - 9.2. Avis de motion – Indexation des droits de sablière-gravière
 - 9.3. TransCanada -- Énergie Est
10. Loisirs et culture
 - 10.1. Mandat au Comité de développement
 - 10.2. Chalet des Loisirs, analyse de la qualité de l'air
 - 10.3. Patinoire, entretien
11. Santé et Bien-être
 - 11.1. Club Renouveau Âge d'Or, prêt de matériel
 - 11.2. Promulgation -- Semaine de sensibilisation aux préjugés
12. Travaux publics
 - 12.1. Chemin du Vide, rechargement, épandage et compactage
13. Varia
14. Période de questions
15. Prochaine réunion de travail
16. Prochaine séance ordinaire
17. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2015		
AGRO ENVIRO LAB	Analyses TEU	
AQUATECH	Honoraires août 2015	392.05 \$
ATR DU BAS ST-LAURENT	Cotisation membre 2015-16	395.51 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Contrat service photo.	47.77 \$
ÉDITH DUBÉ	Remb. camp jour réso. 107-2015	100.00 \$
FERNAND DUBÉ ET FILS	Nett. Fossés Rg Vide	1 184.42 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	98.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence et lavage camion	88.05 \$
GARAGE LOC. HUDON	Huile, rép. balai mécanique	36.72 \$
GARAGE LOC. HUDON	Peinture, fil débroussailleuse	36.79 \$
G. LEMIEUX & FILS	Pierre, gravier	636.01 \$
GROUPE DYNACO	Asphalte froide	123.48 \$
IDC INFORMATIQUE	Poste DG Réso 161-2015	2 268.46 \$
IDC INFORMATIQUE	Configuration poste agent dév.	245.82 \$
MF GAGNON INC.	Travaux Hôtel de Ville	23 698.50 \$
MICHELLE LÉVESQUE	Concièrgerie sept. 2015	603.62 \$
PG SOLUTIONS	Formation réso 159-2015	178.21 \$
PG SOLUTIONS	Formation réso 159-2015	97.73 \$
PG SOLUTIONS	Inst. app. PG poste DG	574.88 \$
PROMOTION KAMOURASKA	Partenariat financier -comm.	1 388.00 \$
PROPANE SÉLECT INC.	Location réservoir	96.58 \$
RÉGI INTER. MAT. RÉSIDUELLES KAM.OUEST	4e versement	8 961.55 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2e vers. SQ	13 301.00 \$
SÉMER INC.	Bacs bruns (240)	19 534.03 \$
SERVICE SANITAIRES ROY INC.	Tonnage août 2015	182.76 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME	Utilisation tracteur chargement	68.98 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Niveleuse Jeffrey, Drapeau,5	1 207.24 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage août 2015	1 197.84 \$
	Sous-total	76 744.00 \$
BELL CANADA	418-856-1013	55.62 \$
BELL CANADA	418-856-3018	185.37 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	36.28 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	255.29 \$
VISA	Frais de poste, permis	107.22 \$
DENIS CHRÉTIEN	Remb. Txes réso 157-2015	417.07 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	Remb. Livre 150e	100.00 \$
GUYLAINE DUMAIS	Remb. petite caisse	83.65 \$
GUYLAINE DUMAIS	Frais de dépl. café	20.20 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2015-09-30	8 642.64 \$
SALAIRES NETS DES ÉLUS	Au 2015-09-30	4 617.03 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2015-09-30	5 429.11 \$
GRAND TOTAL		96 693.48 \$

Rés.176-2015 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale, Maryse Lizotte, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.177-2015 Résolution autorisant le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Rés.178-2015 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2015 soit adopté avec la modification suivante : point 7.4 on devrait lire : *Le Maire s'est abstenu de voter.*

ADOPTÉE

Suivi au procès-verbal du 1^{er} septembre 2015

Aucun suivi

CORRESPONDANCE

Mallette, offre des services
Chevaliers de Colomb, campagne des œuvres charitables
Co-éco, offre des services
Régie des matières résiduelles, incident, correctif au tonnage
OPP et bibliothèque, demande de gratuité
Sensibilisation aux préjugés
Gala du roman policier, invitation
Direction de la gestion intégrée des ressources et des habitats fauniques, nouvelle publication des habitats fauniques
CPTAQ, dossier 409910, orientation préliminaire
Direction des interventions sectorielles stratégiques, démarche MADA
Club Lions de La Pocatière, souper bénéfice
Lettre d'un citoyen, état de la route Drapeau entre le Rang 5 et le pont chevauchant la Rivière-Ouelle
Lettre d'un élu, observations

Administration

Rés.179-2015 Annulation des soldes restants

Suite à une analyse détaillée des comptes à recevoir des 3 dernières années;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité autorise le crédit de onze soldes restants, ce crédit totalise la somme de 337.77\$

ADOPTÉE

Rés.180-2015 Signature du contrat de l'agent de développement

Considérant que la période de probation de l'agent de développement est à terme et que la directrice générale, secrétaire-trésorière a procédé à l'analyse et à l'appréciation de la performance de l'agent de développement;

Considérant que la directrice générale, secrétaire-trésorière recommande au Conseil le maintien en poste de monsieur Simon Bossé à titre de d'agent de développement;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail de l'agent de développement.

ADOPTÉE

*Monsieur le Maire souligne qu'il est en faveur de la signature du contrat de l'agent de développement.

Rés.181-2015 Nomination d'un vérificateur

Considérant l'offre de services de Monsieur Gilles Lebel CPA auditeur, CA de la firme Mallette S.E.N.C.R.L.;

Considérant que l'offre de services comprend l'audition et la préparation des états financiers consolidés pour les exercices se terminant le 31 décembre 2015, 2016 et 2017;

Considérant que les honoraires pour l'audition et la préparation des états financiers consolidés sont estimés avant taxes à 5 700\$ pour 2015, 5 800\$ pour 2016 et 5 900\$ pour 2017;

Considérant que l'offre de services comprend également les redditions de compte du MTQ et de Recyc-Québec pour les exercices se terminant le 31 décembre 2015, 2016 et 2017;

Considérant que les prix soumis pour la reddition de compte du MTQ et de Recyc-Québec pour les exercices se terminant le 31 décembre 2015, 2016 et 2017, sont de 330 \$ plus taxes pour l'un et de 375\$ plus taxes pour l'autre;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'offre de services, de la firme Mallette s.e.n.c.r.l. pour les exercices se terminant le 31 décembre 2015, 2016 et 2017, soit acceptée.

ADOPTÉE

Rés.182-2015 Demande de permis d'alcool

Considérant que l'OPP et la bibliothèque le Colibri tiennent une activité conjointe de financement le 24 octobre prochain;

Considérant que les deux comités souhaitent que la consommation d'alcool soit permise lors de l'activité;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le Municipalité demande un permis de réunion RACJ-1000 au montant de 43.50\$;

Qu'il soit facturé ce montant à l'un des deux comités pour fin de remboursement à la Municipalité.

ADOPTÉE

Gestion financière

Rés.183-2015 Factures du mois

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'autoriser le paiement des comptes du mois de septembre 2015 au montant de **96 693.28\$**

ADOPTÉE

Rés.184-2015 Demande de dons et commandites

Considérant que l'OPP et la bibliothèque le Colibri tiennent une activité conjointe de financement le 24 octobre prochain;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'offrir gracieusement la salle Les Générations, le 24 octobre prochain, aux comités de l'OPP et de la bibliothèque le Colibri.

ADOPTÉE

Rés.185-2015

Club de VTT Les Avant-Gardistes 3 et 4 roues Inc.

Considérant la demande de soutien financier déposée par le Club;

Considérant que le montage financier fut remis à la Municipalité par le Club;

Considérant que la demande cible le sentier Tourville—Centre Ixworth;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité autorise le versement de 1000\$ pour l'année 2015 et un versement du même montant pour l'année 2016 et ce, conditionnellement à ce que la signalisation soit adéquate pour se rendre du village jusqu'au sentier accrédité.

ADOPTÉE

Urbanisme

Rés.186-2015

Schéma d'aménagement – périmètre urbain

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC doit déterminer les périmètres urbains;

Considérant qu'en fonction de l'espace disponible à l'intérieur des périmètres urbains, certaines mesures de gestion de l'urbanisation telles que les aires d'aménagement prioritaires et les aires de réserve orientent le développement des municipalités;

Considérant que les aires d'aménagement prioritaires ciblent les secteurs à développer en priorité tandis que les aires de réserve indiquent les secteurs à exclure du développement à court terme dans le périmètre urbain;

Considérant qu'un bloc de 3,14 ha à l'Ouest du périmètre urbain, quoique vacant, ne constitue pas actuellement un site optimal pour le développement des activités urbaines, en raison notamment de sa localisation excentrée;

Considérant qu'un tel développement ne serait pas en cohérence avec les orientations gouvernementales puisqu'il favoriserait un étalement des usages urbains;

Considérant ce contexte, il est prévu de retrancher ce secteur d'une superficie de 3,14 ha du périmètre urbain;

Considérant que l'espace vacant de 1,84 ha situé à proximité de la Route de l'Église offre un potentiel de 7 logements partiellement desservis (terrain de 1 500 m²);

Considérant que ce seul espace vacant ne permet pas de répondre adéquatement au besoin en logement estimé pour la municipalité;

Considérant que le périmètre urbain peut être agrandi dans sa portion Est;

Considérant que les espaces sont pris à même la zone blanche au Sud de la rue Beaulieu et que le secteur, d'une superficie de 2,23 ha, peut accueillir 9 résidences raccordées au réseau d'égout municipal, ayant une superficie de 1 500 m²;

Considérant que ces deux espaces vacants correspondent aux aires d'aménagement prioritaires prévus dans le périmètre urbain de la municipalité ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Qu'il soit convenu que ces deux aires d'aménagements soient priorisées dans le schéma d'aménagement de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

Que soit exclue du périmètre urbain l'aire d'aménagement du secteur 4^{ème} rang Ouest;

Que la Municipalité fasse connaître sa décision à la MRC.

ADOPTÉE

Présentation d'un avis de motion par Monsieur le conseiller Eugène Miville à savoir qu'un règlement sera adopté par le Conseil. Ce règlement portera le numéro 05-2015 et sera relatif à l'indexation des droits payables en vertu du règlement 03-2009 par les sablières-gravières. Le projet de règlement est remis individuellement aux membres du conseil présents. Une demande de renonciation de lecture est faite en conséquence de la remise du projet de règlement.

Rés.187-2015 TransCanada – Énergie Est

Considérant le projet de TransCanada – Énergie Est sur le territoire de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

Considérant que l'installation d'une conduite principale (oléoduc) sur le territoire de la Municipalité préoccupe énormément le Conseil Municipal et la population;

Considérant que le Conseil Municipal veille à la qualité de vie de sa communauté et qu'il doit toujours prendre ses décisions dans l'intérêt des citoyennes et citoyens qu'il représente;

Considérant que l'environnement est une préoccupation d'avant plan dans les décisions de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

Considérant que la préservation des terres agricoles, des boisés, de la forêt et des cours d'eau est prioritaire pour notre collectivité;

Considérant que TransCanada – Énergie Est est silencieuse sur de nombreux aspects liés à la prévention, les moyens d'intervention, les ressources octroyées aux villes et municipalités et son programme de mesure d'urgence, reléguant cette responsabilité aux villes et municipalités sans compensation et aux risques de ses citoyens;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à la majorité des conseillers :

De s'opposer au projet d'installation de pipeline de TransCanada – Énergie Est sur le territoire de la Municipalité Saint-Onésime-d'Ixworth;

De mandater le Maire et les représentants du service de l'aménagement du territoire à faire toutes les représentations qu'ils jugeront appropriées afin de faire connaître l'opposition de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

De mandater la directrice générale de transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Kamouraska, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et au Ministre fédéral de l'Énergie.

Discussion : Monsieur le Maire indique qu'il aurait aimé, par principe, faire une consultation publique sur le sujet afin de voir si des citoyens étaient en accord avec le projet de TransCanada – Énergie Est. L'idée de cette consultation a été rejetée par la majorité des conseillers.

Le vote est demandé par Monsieur le conseiller Eugène Miville.

En faveur de la résolution :

Madame la conseillère Kathy Côté, Monsieur le conseiller Jean Bernier, Madame la conseillère Léda Villeneuve et Monsieur le conseiller Marcel Lemieux.

Contre la résolution :

Monsieur le conseiller Eugène Miville

Monsieur le Maire, André Hudon, s'abstient de voter.

La résolution 187-2015 TransCanada – Énergie Est est réputée adoptée à la majorité.

ADOPTÉE

Loisirs et Culture

Rés.188-2015 Mandat au Comité de développement

Considérant que les Sentiers d'Ixworth sont un des attraits touristiques et de plein-air dotés d'atouts remarquables sur le territoire de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

Considérant que la Municipalité souhaite préserver Les Sentiers d'Ixworth dans son offre de services récréotouristiques;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal mandate le Comité de développement rural à l'entretien des sentiers d'Ixworth pour la saison hivernale 2015-2016;

Que le Conseil municipal réserve la somme de 4000\$ au budget 2016 en guise de soutien financier à l'entretien des sentiers pour la saison hivernale 2015-2016;

Que le décaissement de la somme de 4000\$ se fasse sur présentation des factures d'entretien des sentiers pour la saison hivernale 2015-2016.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Eugène Miville se retire de la décision

Rés.189-2015 Chalet des Loisirs, analyse de la qualité de l'air

Considérant qu'il est du devoir et de la responsabilité de la Municipalité de veiller à l'entretien de ses infrastructures;

Considérant un problème d'infiltration d'eau au Chalet des Loisirs;

Considérant les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le Conseil municipal mandate la directrice générale à faire effectuer par un professionnel, une analyse de la qualité de l'air.

ADOPTÉE

Rés.190-2015 Patinoire, entretien

Considérant que la saison hivernale arrive à grands pas,

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal mandate la directrice générale à faire paraître une offre d'emploi afin de combler le poste de préposé à l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

Santé et Bien-Être

Rés.191-2015 Club Renouveau Âge d'Or, prêt de matériel

Considérant le besoin exprimé par le Club Renouveau Âge d'Or;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil Municipal, conditionnellement à ce que l'armoire logeant la clé d'ouverture de propane et la boîte électrique soit entièrement vidée au 1^{er} décembre 2015 des possessions du Club Renouveau Âge d'Or, prête au Club Renouveau Âge d'Or pour une période de 10 ans, les classeurs situés dans la salle Les Générations;

Que les frais de changement des serrures des classeurs soient à la charge du Club Renouveau Âge d'Or;

Qu'il soit entendu que le Club Renouveau Âge d'Or partage les classeurs avec d'autres comités selon la demande.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Eugène Miville se retire de la décision

Rés.192-2015 Promulgation – Semaine de sensibilisation aux préjugés

Attendu que de nombreuses personnes et familles de notre communauté vivent une situation économique difficile;

Attendu que ces personnes et familles sont souvent victimes de préjugés qui les blessent profondément;

Attendu qu'il est possible de faire en sorte que de moins en moins de préjugés circulent

au sein de nos communautés;

Attendu que plusieurs organismes et institutions du Kamouraska et du Bas-Saint-Laurent ont entrepris une démarche concertée afin de sensibiliser la population aux impacts négatifs de tels préjugés;

Attendue la volonté du Conseil Municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth d'encourager la campagne initiée par le Comité de déploiement de la lutte aux préjugés au Kamouraska;

Attendu que le Conseil Municipal dispose de l'autorité requise lui permettant la promulgation de semaines thématiques sur son territoire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth reconnaisse la période du 10 au 17 octobre 2015 comme *La semaine de sensibilisation aux préjugés dans notre communauté.*

ADOPTÉE

Rés.193-2015 Formation, introduction à la sécurité civile

Considérant l'offre de formation reçue;

Considérant que cette formation s'inscrit directement dans notre plan de mesures d'urgences;

Considérant que cette offre de formation est conçue pour acquérir les connaissances de base en sécurité civile et permettre aux municipalités de se préparer face à un sinistre majeur;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Maire et la directrice générale participent à la formation, au coût de 195\$ par personne;

Que les frais de déplacement et de repas leur soient remboursé tel que stipulé par la politique de remboursement de frais.

ADOPTÉE

Travaux publics

Rés 194-2015 Chemin du Vide, rechargement, épandage et compactage

Suite à l'appel d'offre sur invitation pour les travaux de rechargement, d'épandage et de compactage du Chemin du Vide;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le Conseil retienne les services du plus bas soumissionnaire, soit Fernand Dubé et fils s.e.n.c.

ADOPTÉE

Varia

Rés.195-2015 Offre de services, Réfection des pavés entrée Nord et entrée Ouest, écoulement des eaux

Considérant la problématique de l'écoulement des eaux de l'entrée Nord et de l'entrée Ouest de l'édifice municipal;

Considérant l'offre de services reçu de Michel Montminy inc;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

D'accepter l'offre de services au montant de 1 440.94\$ pour la réfection des pavés, facilitant ainsi l'écoulement des eaux et diminuant les risques d'infiltration;

Que le paiement soit décaissé à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

Annonce d'une activité

Souper BBQ au coût de 12\$, le 24 octobre à la Salle Les Générations. Les profits seront versés à l'OPP de l'école de l'Étoile-Filante et à la bibliothèque Le Colibri de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Rés. 196-2016 Déversement des eaux usées de la Ville de Montréal

Considérant que notre Municipalité fait tout son possible pour traiter ses eaux usées;

Considérant que notre Municipalité fait tout son possible pour le contrôle de ses bassins versants afin de conduire au fleuve Saint-Laurent des eaux le plus propre possible;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth fasse part à la Ville de Montréal de son dégoût face à la décision de la Ville de Montréal de rejeter dans le fleuve Saint-Laurent 8 milliards de litres d'eaux usées pendant la période du 18 au 25 octobre 2015.

ADOPTÉE

Période de questions (ouverture à 20h15, fermeture à 21h00)

Q1 : Madame Hélène Laboissonnière demande à la Municipalité de prêter un bout du terrain pour en faire un jardin communautaire.

R1 : Le Maire indique que le Conseil aimerait recevoir cette proposition de projet par écrit afin de le considérer dans l'élaboration du prochain budget.

Q2 : Monsieur Éric Cazes demande à Monsieur le conseiller Jean Bernier une mise à jour du dossier de la téléphonie cellulaire dans le secteur Ixworth.

R2 : Monsieur le conseiller Bernier explique les étapes parcourues par le dossier et informe monsieur Cazes que l'installation d'une tour coûte environ 500 000\$.

Q3 : Monsieur Denis Chrétien demande à ce que l'abat-poussière soit appliqué dans son secteur de résidence.

R3 : La directrice générale, indique qu'elle fera le suivi avec l'employé des travaux publics et indique en s'excusant qu'elle a probablement mis en oubli la demande du citoyen.

Dépôt d'une pétition

Madame Virginie Bérubé fait la lecture du libellé et dépose une pétition de 93 signataires demandant au Conseil de prendre position contre le passage d'oléoducs Énergie-Est de TransCanada sur son territoire et du même coup d'adopter le « règlement sur les pipelines » afin d'encadrer strictement tout projet d'implantation d'oléoducs sur son territoire s'il devait malgré tout y en avoir un.

Q4 : Madame Louise Ouellet questionne la résolution portant sur le schéma d'aménagement.

R4 : Le Maire informe la citoyenne que dès que 60% des terrains seront vendus, il pourrait alors y avoir agrandissement du périmètre urbain. L'adoption du schéma d'aménagement par le Conseil des maires est prévue en janvier 2016.

Q5 : Monsieur Vincent Lacroix demande un suivi du dossier du nouveau Chemin du Vide. Il indique également que les travaux effectués au chemin actuel sont les bienvenus mais qu'un nouveau chemin serait mieux pour les citoyens de ce secteur.

R5 : La directrice générale indique que le dossier d'expropriation est entre les mains du procureur de la Municipalité et que le processus suit son cours normal.

Q6 : Monsieur Guy Gilbert demande des explications sur le schéma d'aménagement, selon lui, plus d'importance est accordé au secteur du projet Duval qu'au secteur rue Beaulieu phase 2.

R6 : Le Maire explique que l'espace vacant situé à proximité de la Route de l'Église offre un potentiel de 7 logements partiellement desservis et que cet espace est situé dans le périmètre urbain. Le bloc de 3,14 ha à l'Ouest du périmètre urbain, ne constitue pas un site optimal pour le développement des activités urbaines. Il est prévu de retrancher ce secteur du périmètre urbain. Puisque le seul espace vacant situé à proximité de la Route de l'Église ne permet pas de répondre adéquatement au besoin en logement estimé pour la municipalité et que le périmètre urbain peut être agrandi dans sa portion Est; il est prévu que des espaces soient pris à même la zone blanche au Sud de la rue Beaulieu et que le secteur, puisse accueillir 9 résidences raccordées au réseau d'égout municipal. Le Maire rappelle que dès que 60% des terrains de ce secteur seront vendus, il pourrait alors y avoir agrandissement du périmètre urbain.

Prochaine réunion de travail

Lundi le 26 octobre 2015 à 19h30

Prochaine séance ordinaire

Lundi le 2 novembre 2015 à 19h30

Rés.197-2015

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt-et-un heures quinze (21h15)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales